AMÉNAGEMENT BIOSÉCURITAIRE

Zone d'agnelage

LA ZONE D'AGNELAGE ET SON UTILITÉ

La zone d'agnelage correspond à la section de la bergerie où se réaliseront les naissances. Durant cette période, les brebis sont les plus vulnérables et elles requièrent des soins très précis. Aussi, les agneaux doivent naître dans des conditions optimales pour leur assurer un taux de survie maximal. Pour les humains, cette section de la bergerie est plus à risque que les autres, puisque les brebis qui agnèlent peuvent souvent libérer dans l'environnement différents pathogènes infectieux pour l'homme (zoonoses).

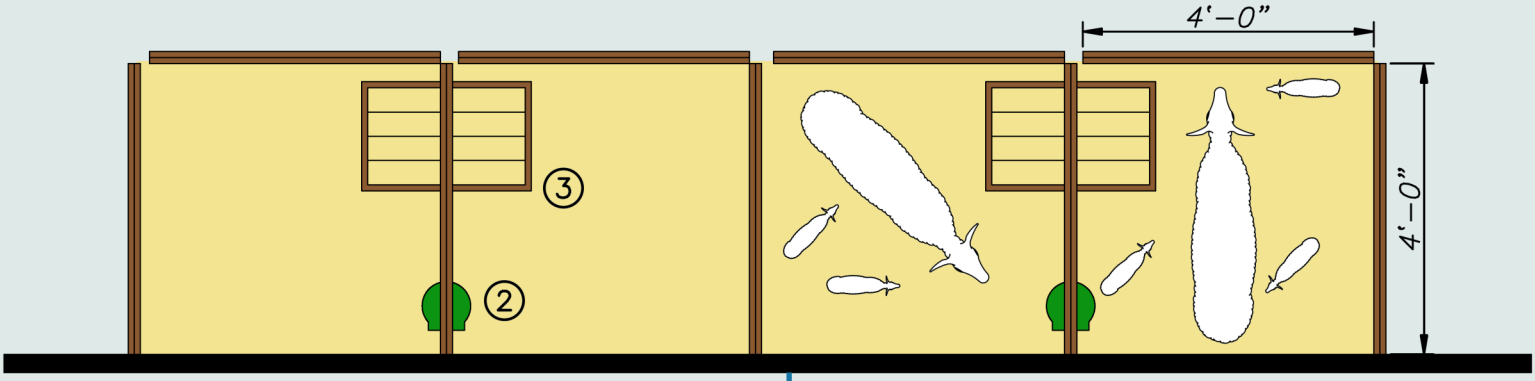

Pour information; les dimensions du croquis ne sont qu'à titre indicatif.

1

LÉGENDE

1. Mur de bâtiment ou allée d'alimentation
2. Abreuvoir
3. Mangeoire

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER...

Différents types de matériel existent pour la fabrication des cases d'agnelage, comme le bois ou le PVC qui est, pour sa part, beaucoup plus facilement lavable.

On retrouve plus souvent des largeurs de cases d'agnelage de 4'x4' ou encore de 5'x5'. La largeur dépendra ici du gabarit des brebis qui y seront hébergées!

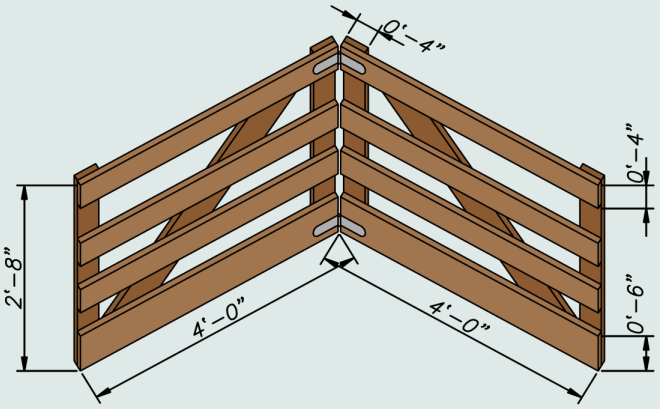

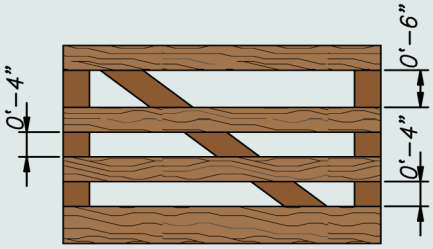

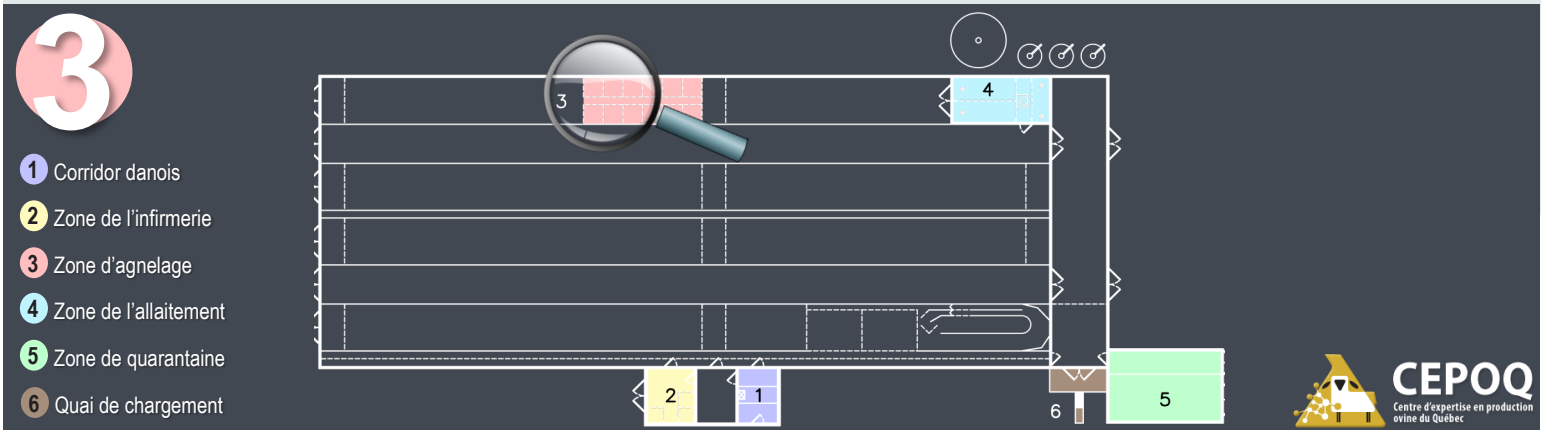

AMÉNAGEMENT BIOSÉCURITAIRE

Zone d'agnelage

EXIGENCES BIOSÉCURITAIRES DE LA ZONE D'AGNELAGE

- Interdire l'accès aux visiteurs en période d'agnelage (risque de zoonoses);
- Porter des survêtements propres pour travailler dans cette section;
- Porter des gants pour limiter les infections (manipulation des placentas, avortements). Retirer le placenta du parc une fois les brebis agnelées;
- Éviter le stress chez les brebis à ce stade, puisqu'il augmente les risques d'avortements;
- Fournir de la litière propre dans les parcs d'agnelage en tout temps;
- Offrir des conditions optimales au niveau de la ventilation et de la température;
- Transférer les agneaux dans la case d'agnelage immédiatement après la naissance (pour 24 à 48 heures, ce qui favorise l'adoption et la prise du colostrum);
- Installer les cases d'agnelage loin des entrées d'air ou de tout courant d'air;
- Prévoir une lampe chauffante en période froide pour les agneaux naissants;
- Effectuer un lavage et une désinfection de la zone d'agnelage entre les lots ou les périodes d'agnelage;
- S'assurer d'un bon contrôle de la vermine et des insectes;
- Limiter l'accès aux animaux domestiques (chat, chien) ainsi qu'aux oiseaux, qui sont des vecteurs non désirés de maladies.

AUTRES POINTS IMPORTANTS

- Procurer tous les soins nécessaires aux agneaux dans les premiers jours de leur naissance (colostrum, désinfection des nombrils, vitamines A-D, vitamines E-Se);
- Mettre en place une trousse d'agnelage contenant le matériel et les médicaments nécessaires. Consulter votre vétérinaire pour prévoir les éléments essentiels à la trousse selon les conditions de votre troupeau;
- La plupart des agents d'avortement chez l'ovin sont des zoonoses, il faut donc prendre les mesures nécessaires pour éviter toutes contaminations par ces agents infectieux;
- Toujours changer d'aiguilles entre chaque animal lors d'interventions demandant des injections;
- Vérifier les trayons de la brebis (fonctionnels? problèmes de mammites? etc.), et s'assurer de la propreté des pis.

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'AGNELAGE / MATÉRIEL REQUIS

La zone d'agnelage fait partie intégrante de la bergerie. Elle devra tenir compte de certains aspects, afin de la rendre la plus efficace et plus optimale que possible. Elle devra entre autres être située dans la partie des bâtiments où les conditions d'ambiance sont les meilleures et il faudra choisir des parcs plus profonds que les parcs des autres stades de production (gestation, tarissement, etc.), afin de pouvoir y aménager les cases d'agnelages.

VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS ET LE MATÉRIEL À PRÉVOIR DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'AGNELAGE :

- Parcs plus profonds (soit de 14' à 18' de profondeur);
- Cases d'agnelage amovibles et facilement lavables;
- Système de ventilation optimal;
- Abreuvoirs disponibles pour chaque parc (1:25 brebis);
- Un abreuvoir ou chaudière disponible dans chaque case d'agnelage;
- Lampes chauffantes pour les périodes de temps froid;
- Une trousse d'agnelage (consulter la fiche sur la trousse d'agnelage).

RÉFÉRENCES :

* *Aménagements de biosécurité en production ovine - Croquis d'aménagement de parcs d'agnelage*. Lizotte P.-L. et R. Potvin, 2017.
* *Trousse d'agnelage*. CEPOQ, 2017.

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Canada

Cultivons l'avenir 2 — Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

CEPOQ — Centre d'expertise en production ovine du Québec